

BULLETIN DE LA

# RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Syndicat National CGT des Travailleurs de la Recherche Scientifique

10 rue de Solférino 75341 PARIS CEDEX 07

TÉL: 551 64 67



BULLETIN MENSUEL N° 168 - DECEMBRE 1975

SNTRS - CGT  
C.C.P. 30.510-68 - LA SOURCE

## POUR DE NOUVELLES

## CONQUÊTES SOCIALES

par Guy DUPRE  
Secrétaire Général

Les élections au CAES et à la Commission des Affaires Sociales (CAS) du CNRS qui vont se dérouler en Janvier, seront l'occasion pour les personnels de porter un jugement et d'exprimer leur choix quant à l'orientation et au développement de l'action sociale au CNRS.

Le SNTRS-CGT qui a joué avec le SNCS-FEN un rôle déterminant dans l'instauration et la progression constante des réalisations sociales dans notre établissement, présente aux ITA du CNRS dans ce journal le bilan de son activité et ses propositions pour l'avenir.

Nous invitons les personnels à se reporter à notre programme aux précédentes élections pour constater que le SNTRS-CGT et ses élus ont tenu leurs engagements par une action syndicale efficace dans le domaine social.

Nous estimons en effet que l'action sociale est une partie intégrante de l'activité syndicale, elle ne peut se développer que si elle est l'affaire de tous les personnels.

La bonne volonté et le dévouement sont certes utiles à l'action sociale, et les nombreux militants du SNTRS-CGT qui s'y consacrent au plan national et local le savent mieux que personne, mais elle est insuffisante.

La participation toujours plus nombreuse des travailleurs du CNRS à l'élaboration de leurs revendications sociales, et à l'action pour les faire aboutir est indispensable pour obtenir de nouvelles conquêtes.

C'est cette conception que le SNTRS-CGT et ses élus au CAES et à la CAS mettent en pratique en permanence, en informant les personnels, en les consultant, et en leur demandant d'agir lorsque cela est nécessaire.

Les résultats obtenus au CNRS avec un ensemble de réalisations sociales peu courantes dans la Fonction Publique et encore moins à l'Education Nationale, témoignent de l'efficacité de cette orientation que nous avons toujours défendue avec le SNCS-FEN.

Le programme que nous soumettons aujourd'hui aux personnels pour poursuivre les réalisations en cours et faire progresser l'action sociale au CNRS, n'est pas un catalogue électoral de circonstance, il contient nos engagements précis élaborés à partir de leurs besoins insatisfaits et nouveaux.

Les candidats syndicaux que nous présentons sont engagés sur ce programme, ce sont des militants sociaux qui ont déjà fait leur preuve dans les CLAS locaux ou au CAES national.

Nous pouvons assurer les personnels qu'ils accompliront leur mandat avec compétence et dévouement, et qu'ils poursuivront l'action de notre groupe d'élus sortants au CAES qui est le seul dont tous les membres ont accompli leur mandat jusqu'au bout.

Les élus du SNTRS-CGT sont engagés au CAES avec ceux du SNCS-FEN sur une plate-forme commune découlant de l'accord de concertation qui unit depuis 1967 sur des objectifs fondamentaux les deux syndicats les plus représentatifs du CNRS.

C'est une garantie supplémentaire d'efficacité pour faire progresser l'union et l'action des personnels du CNRS pour la satisfaction de leurs revendications sociales.

Tous ceux qui veulent assurer un développement en qualité et en quantité de l'action sociale au CNRS, voteront et feront voter pour la liste du SNTRS-CGT.

**ACTION SOCIALE ~ ACTION SYNDICALE ~****RENOUVELLEMENT DES ELUS AU  
ET A LA**

Nous allons ici traiter des orientations essentielles prises par nos élus dans les domaines essentiels de l'action du CAES et à la CAS du CNRS (le programme leur parvenant directement).

- Tout d'abord parce que l'action d'un Comité d'Entreprise (C.E.) est le résultat de positions syndicales diversifiées (c'est le cas au CAES, à la CAS) les élus du SNTRS ont agi avec une très grande volonté d'action unitaire.

L'accord de concertation avec le SNCS-FEN est d'ailleurs démonstratif de cette conception de l'action. Pour l'avenir nous réitérons notre proposition de travail unitaire à tous ceux qui estimeraient important de franchir un pas supplémentaire sur le chemin de l'unité pour l'action permettant de nouvelles conquêtes sociales.

- Nous traiterons aussi des moyens en militants indispensables au développement des activités du CAES et à l'efficacité au niveau de la CAS.

La décentralisation en cours au CAES, la déconcentration administrative et sociale du CNRS effective dès Janvier 1976 viendront rendre plus complexe encore le travail social du CAES-C.E.

La mise en place de commissions de circonscription (COCIRC) auprès des Administrateurs délégués où seront traités des chapitres primordiaux pour les conditions de vie et de travail des personnels : aide mensuelle à la longue maladie, aide exceptionnelle, logement, crèches-garderies, cantine, formation permanente, hygiène et sécurité du travail exigera plus d'effort encore des militants sociaux syndicaux.

Pour notre part (et comme par le passé..) nous ne nous bornerons pas à la présentation d'un programme ! mais nous apporterons les militants nécessaires au niveau du bureau du CNAS du CAES (y compris par le détachement d'un militant), des commissions du CAES et de la CAS.

● QUELQUES EXEMPLES DE L'ACTION DU CAES

- Enfance :

lorsqu'en 1969, avec les élus du SNCS, nous

avons décidé, pour le départ en vacances des enfants, d'abandonner le régime des bourses individuelles pour mettre en place celui plus efficace des tarifs dégressifs (fonction des revenus et de la charge familiale...), cette action collective n'a pas été comprise de tous. Elle a même été combattue par les farouches partisans de "l'aide individuelle" jugée par eux plus libérale (voir les programmes syndicaux).

Voici les résultats : départs par les bourses de vacances 250 par an aujourd'hui 1.400 enfants ou adolescents partent par le CAES parmi lesquels de nombreux enfants de familles aux revenus modestes ou moyens). A ces résultats il faut ajouter 1.550 enfants ayant fréquenté nos centres familiaux.

L'efficacité se mesure aux résultats ainsi d'ailleurs que la véritable liberté ici démontrée par la possibilité de départ. Cette action doit encore être amplifiée par l'organisation des départs au niveau des sections locales du CAES.

- Les vacances d'adultes :

Les oppositions systématiques, tentatives d'exploitation démagogiques ont été nombreuses. Voyons déjà quelques résultats et données à ce sujet :

Nous possédons actuellement (en association ou par nous-mêmes) 420 lits vacances (en 1969 : 90). Malgré cette progression et une très bonne utilisation

. 3450 personnes en 1975 (dont 1550 enfants) ayant utilisé nos installations...

. 455 personnes (célibataires, couples sans enfant ou avec enfants hors d'âge scolaire) étant parties en voyage organisé

... nous ne faisons que satisfaire 50% des demandes.

**VOTEZ**

2

**POUR DES MILITANTS SOCIAUX  
EFFICACES, RESPONSABLES ET**

# ACTION SOCIALE ~ ACTION SYNDICALE ~ AC

## CNAS DU CAES CAS DU CNRS

Les besoins sont donc extrêmement importants.. et c'est devant cette évidence que nous avons proposé une réalisation graduelle, en association (dans la mesure du possible) pour une meilleure répartition de l'effort et un plus grand choix.

Pour ne pas "écraser" le reste des activités du CAES nous avons demandé et obtenu des prêts du CNRS et de l'IRCANTEC (ce qui représente en fait des subventions par le faible taux de l'intérêt : 2 % l'an !) et avant la décision nous avons fourni au CNAS un budget prévisionnel sur 5 ans (1972-1977) faisant apparaître les possibilités de réalisation tout en prévoyant le coût du développement de l'ensemble des activités (dont Sections locales et clubs : 20 à 25 % l'an).

L'ensemble des projets actuellement en cours portera notre nombre de lits de l'ordre de 700 en 1977. Tout en sauvegardant la possibilité de réalisations régionales exemple après AUTRANS : base nautique de Marseille, Maison des Vosges (Nancy).

### - Prêts-solidarité du CAES :

représente actuellement 260 prêts par an et un budget global de 590.000 F, ce secteur a été particulièrement amélioré par l'aménagement des prêts d'amélioration de l'habitat (y compris pour les non allocataires familiaux) et les prêts "Jeunes ménages".

### ● PERSPECTIVES D'ACTION POUR 1976 à 1979 :

La décentralisation en cours, le rôle primordial de la section locale (du comité de coordination) pour un développement accru du rôle de C.E. du CAES..

Les perspectives d'utilisation de la déconcentration des Affaires Sociales pour le développement des revendications sociales locales.. conduisent à donner la priorité au développement des sections locales à l'implantation régionale et à en dégager les moyens financiers prioritairement.

La Commission Nationale  
Action Sociale du SNTRS-CGT

Le groupe des élus du SNTRS  
CGT au CNAS du CAES

### LISTE PRÉSENTÉE PAR LE SNTRS - CGT

SCHATTE Jean-Pierre	Bellevue <sup>+</sup>
DREYFUS Edouard	Strasbourg <sup>+</sup>
LEROY Jacques	Thiais <sup>+</sup>
COSME Robert	Besançon <sup>+</sup>
POIZAT Michel	Paris MSH <sup>+</sup>
DANOY Jean-Pierre	Marseille
LERICHE Bernadette	Verrières <sup>+</sup>
CREUSEN Joseph	Nantes <sup>+</sup>
ALEXANDRE Karl	Orsay
GABRIEL Guy	Bordeaux
MERLINO Dominique	Villejuif
HELMER Georges	Nice Obs.
LEMONNIER Jean-Pierre	Obs. Meudon
LARROSA André	Lyon
BACHELET Bernard	Bellevue
PALAZZOLI Isabelle	Villefranche
BEGON Ginette	Quai A. France
N'GUYEN QUAT HAO	Nancy
KERNER Jean-Louis	Jussieu
THOUEILLES Jean-Michel	Toulouse
PORFAU Michel	Paris Astrophysique
GIRARD Henri	Odeillo
POTTIER Lucien	Paris ENS

### EN COMPLEMENT

- 5 candidats de PROVINCE et
- 5 candidats de la Région Parisienne

\*présentés également sur la liste SNTRS pour la Commission des Affaires Sociales du CNRS.

**SYNDICAUX  
DETERMINES**

**SNTRS CGT**

## ACTION SOCIALE POUR LES RETRAITÉS

Activer le travail social de la sous-commission mixte 3è âge (créée en 1975....)

Rechercher comment et dans quels domaines aider nos retraités (préparation à la retraite, maintien des activités sociales, possibilité de restauration dans les cantines, vacances...) agir pour atteindre les objectifs fixés... voilà l'orientation du SNTRS.

## A PROPOS DES ISOLÉS

Ce personnel extérieur aux installations du CNRS doit pouvoir bénéficier des avantages consentis au personnel en sections locales du CAES.

Nos militants s'emploieront à rechercher pour cela des solutions efficaces notamment pour les questions de restauration, crèches-garderies, les activités, etc...

~ ~

# **rappel des modalités de vote pour :**

- ☐ LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES (C.A.S. DU CNRS)
- ☐ LE COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S. DU CAES)

Le vote réalisé par correspondance suivant la formule du "scrutin de liste au plus fort reste" se présente sous forme d'UN BULLETIN UNIQUE COMPORTANT 2 LISTES.

- . A gauche : liste des 7 candidats ITA (contractuels) pour la CAS du CNRS<sup>+</sup>
- . A droite : la liste des 23 candidats ITA (contractuels) pour le CNAS du CAES<sup>+</sup>

<sup>+</sup> : Les chercheurs élisent de leur côté 4 candidats pour la CAS et 15 candidats pour le CAES... le sous-collège des ITA de physique nucléaire (régis par arrêté du 18/10/72) élisant : 1 candidat pour la CAS et 2 candidats pour le CAES.

### ➔ MODALITES DE VOTE :

Pour être valable le bulletin (comportant les 2 listes : CAS et CAES) DOIT ETRE INSERE SEUL, SANS RATURE, NI SURCHARGE, NI REMARQUE<sup>\*\*</sup>... DANS L'ENVELOPPE BLEUE DE SCRUTIN QUI NE DOIT COMPORTER ELLE-MEME AUCUNE REMARQUE<sup>\*\*</sup>

<sup>\*\*</sup> : Tout signe, surcharge, tâche, entraînerait l'annulation du vote

Après avoir inséré le seul bulletin de vote dans l'enveloppe bleue de scrutin, placer celle-ci DANS L'ENVELOPPE T D'EXPEDITION (NE PAS AFFRANCHIR) QUI DOIT ETRE CACHETEE....

SIGNER L'ENVELOPPE T dans la case prévue à cet effet au verso...

... ne pas attendre, l'expédier par la poste (sans l'affranchir).<sup>+++</sup>

<sup>+++</sup> : Les enveloppes T non signées sont annulées. Pour être valable et comptabilisé le vote doit être parvenu par la poste : 23, rue du Maroc 75019 PARIS... LE 3 FEVRIER 1976 à 12 HEURES (après il est annulé).

### Si vous avez perdu, détruit, tâché ou pas reçu votre matériel électoral :

Vous pouvez obtenir :

o Les enveloppes T d'expédition... que vous devrez dans ce cas compléter obligatoirement de : votre NOM, prénom, n° matricule, signature dans le cadre au verso.

o Les enveloppes bleues de scrutin...

auprès des secrétaires sociales (de votre groupe, centre, laboratoire, circonscription (Administration déléguée).

En cas de difficulté contactez votre section syndicale ou le syndicat : SNTRS-CGT 10 rue de Solférino 75341 PARIS CEDEX 07 (téléphone : 551 64 67).

o Le bulletin de vote : auprès de la section syndicale locale ou du syndicat.

Pensez au travail des militants, aux acquis, mais aussi à ce qui doit encore être obtenu ! L'influence syndicale est primordiale pour l'obtention de conditions satisfaisantes de travail et de vie. Le CAES, votre Comité d'entreprise, ne peut vivre, être efficace, que si vous lui apportez votre soutien.

VOTEZ RAPIDEMENT (et faites voter vos collègues) POUR LA LISTE S.N.T.R.S.-CGT.

RESPECTEZ SCRUPULEUSEMENT LES INSTRUCTIONS DE VOTE (les résultats de ces élections déterminent auprès du CNRS la représentativité syndicale (décharges syndicales).